

Réunion du R.V.F.F du mardi  
11/03/21 à 10h30  
Accueil des hommes  
confrontés à une conjugalité  
violente

Retour sur le bilan de 2020, expérimentation menée du 12.10 au 18.12.21 en s'appuyant sur des financements internes (Archipel des Utopies et des fonds FIPD (Fonds Interministériel de la Prévention et de la Délinquance))

### **La préparation :**

Il a fallu penser cet espace d'accueil au préalable en allant rencontrer les acteurs qui interviennent auprès des auteurs de violences conjugales et en imaginant les orientations possibles sur le territoire.

Ce qui semblait important dans l'ouverture de cet espace c'était de pouvoir proposer un lieu de « prise en charge conjoncturelle » où il est possible de travailler les émotions sans stigmatiser la personne et d'apporter de la tiercéité dans des situations de « crise ». Une autre finalité était aussi celle de pouvoir recueillir les besoins qui peuvent s'exprimer dans l'accompagnement proposé et d'identifier les manques en terme de réorientation. Il semblait donc très important de pouvoir expliquer que le nombre de RDV était limité dans l'idée de pouvoir réorienter les personnes vers le droit commun quand cela était possible.

Il a fallu ensuite penser le lieu d'accueil et donc, trouver un bureau afin de recevoir les hommes qui solliciteraient : cela ne pouvant se faire à l'interne au regard des femmes accueillies au titre de leur mise en sécurité et aussi pour permettre aux hommes de ne pas se sentir stigmatisés dans la mesure où cette démarche est déjà en elle-même très difficile à initier. Le CCAS des Champs Manceaux (lundi matin) et le CDAS de Villejean (vendredi PM) nous ont mis un bureau à disposition.

Les demandes passaient par le n° d'écoute départemental et le professionnel recruté (psychologue) rappelait ensuite les personnes pour fixer avec eux un RDV et nous avons mis à disposition du professionnel des cartes de visite et un téléphone portable.

### **Période**

14 demis journées d'ouvertures réparties sur les deux Espaces Sociaux Communs Rennais : ESC Villejean Kennedy les vendredis après-midis & l'ESC Champs Manceaux les lundis matins. Les hommes qui ont été accueillis sont au nombre de 9 (5 victimes et 4 auteurs). Une seule de ces situations concerne des violences intrafamiliales, pour le reste, il s'agit de violences conjugales. L'amplitude d'âge s'étend entre 25 et 47 ans avec une majorité d'homme situé entre 30 et 40 ans.

### **Réorientations :**

Une réorientation a pu être faite pour deux hommes auteurs, auprès du psychologue Jean René Gouriou et un homme vers le CMP. Deux de ces hommes sont arrivés soit avec un suivi SPIP ou CMP en cours. C'est donc une confirmation de leur démarche qui a été éprouvée pour deux d'entre eux. Concernant le dernier, il a été incarcéré entre temps.

Pour les *hommes victimes*, l'AIS a été une orientation mentionnée comme soutien possible. Il y a eu un réel effet d'écoute pour ces hommes qui n'ont pas toujours eu la possibilité de raconter leur histoire. Les orientations faites sont celles correspondant à leur cheminement personnel.

### **Les limites, questions et réflexions liées à ce projet**

**Pour une de ces rencontres, le lien transférentiel qui s'est établi a engagé le professionnel à poursuivre les rencontres** faute de réorientation possible pour le moment. Il s'agit là de la responsabilité éthique que le professionnel engage au vu des éléments cliniques qui ont pu être confiés pendant les 1ers RDV.

### **Annulation-report RDV, Que peut-on en comprendre ?**

Il y a eu 20 rendez-vous de fixé, dont 10 annulés ou reportés (la moitié). Le taux de fréquentation des rendez-vous fixés est faible. À noter, que pour une des situations rencontrées, il s'agit manifestement d'un défaut de repère temporel lié à la situation traumatique. Plus globalement, la démarche d'engagement est spécifique puisque c'est l'homme intéressé qui fait la demande et qui se fait appeler ensuite. Il y a donc deux temps dans cette prise en charge et le mouvement psychique n'est pas le même. Cela n'engage pas de la même manière, cela correspond à deux temps logiques bien distincts.

### **La violence : auteur et victime :**

En gardant le terme de "confrontés aux violences," le dispositif ne souhaitait pas identifier cet espace sur la dénomination juridique des auteurs et des victimes. Ceci étant, il s'agit de pouvoir proposer deux types d'accompagnements différents en fonction de ce qui va être amené par la personne qui Bien souvent, elle va elle-même se positionner, soit en tant qu'une personne auteure des violences, soit en tant que personne victime des violences ou bien, les rencontres vont tenter de l'y amener afin que l'effet de nomination de cette condition puisse permettre un travail psychique de résilience. Ainsi, il se responsabilise dans ce qui le conduit à cette rencontre.

**Lien partenaire :** *Comment cette expérimentation a été comprise ?*

Les demandes ou orientations faites sont l'effet d'un manque dans l'accompagnement de ce type de population. Cette expérimentation a pu être rattachée à un dispositif Asfadien anciennement existant, DIADE. Dans cette perspective, ce temps de fin 2020 a pu être représenté autrement. Il y a là, un travail d'information à relancer. D'autant que cette expérimentation a été courte et sans compter qu'elle se poursuit sur une autre courte période. Hors, il a déjà été remontés les besoins et effets quand elle est conduite de manière plus pérenne.

**Victimologie :** *Le statut de victime dépend-t-il du genre ?*

L'accueil des hommes victimes devrait s'élargir dans un cadre institutionnel repéré. Et ce afin de rendre leurs situations moins isolées. Cette population n'a que trop peu d'espace pour se dire, où être reconnu comme tel. Ils ont tout autant besoin de pouvoir bénéficier des mêmes modalités d'accompagnement (individuel et collectif) qui peuvent être proposées aux femmes dans le cadre du cheminement autour de la problématique des violences conjugales et/ou intrafamiliale.

**Seul – travail d'équipe :** *Est-il possible de prendre en charge seul cette clinique de la violence ?*

Les dispositifs d'accompagnement de la violence sont à formaliser dans un travail en équipe et ce, afin de garantir la "distance" nécessaire. Le travail seul ne permet pas d'assurer une certaine forme d'objectivité que permettrait le travail à plusieurs ou en équipe. Il en résulte un manque de pluralité nécessaire à l'accompagnement des situations de violence. Il y a aussi un risque d'instrumentalisation du dispositif par les hommes auteurs (victimisation ou autres formes de manipulation). Être à plusieurs professionnels est indispensable pour explorer et analyser ce qui a été entendu. L'analyse de la pratique semble être un temps institutionnel nécessaire qui puisse être spécifique à cette clinique et non pas transversale à d'autres services.

**Violence – Enfance :** *Quelles écoutes possible pour les enfants victimes ?*

Pour 2/3 des situations, il avait des enfants au sein du foyer. La population des enfants est donc très présente. L'accueil de leurs causes pourrait aussi s'institutionnaliser autrement que par les services d'aides sociales à l'enfance existant.

**Cette perspective d'accompagnement global est ainsi mise en avant puisque les deux auteurs qui ont été rencontrés avaient le profil d'individu ayant normalisé la violence de leur enfance. Cette perspective peut être corrélée avec le faible temps d'écoute possible pour les enfants fréquentant l'accueil de jour.**

## **Expérimentation**

« ACCUEIL DE JOUR/ECOUTE »

Nouvelles modalités d'accompagnement

**Du 25 Janvier au 30 juin 2021**

**Pour des hommes**

confrontés ou l'ayant été, à un  
contexte de violences conjugales  
et/ou intrafamiliales

**Département Ille et Vilaine**

**Uniquement sur RDV**

**Gratuit**

**Vous vivez des violences au sein de votre couple et vous avez  
besoin :**

- d'en parler
- de souffler...
- d'un lieu pour comprendre ...



**Après un changement d'intervenant, Elodie Rondin, Psychologue en CDD sur un 0,15 ETP a repris cette expérimentation.**

Dans ce temps de recrutement, de nouveaux échanges ont pu se faire avec des associations hors 35 (dans les départements 72 et 42) qui travaillent avec les hommes confrontés à cette problématique soit dans un cadre « contraint » ou « volontaire ».

**Articulation :** appeler le service d'écoute au 02.99.54.44.88 qui prend les coordonnées de Mr et ensuite, la professionnelle prend contact pour proposer un RDV. Les RDV ont lieu dans un bâtiment différent de celui où se trouve l'accueil de jour. Un autre lieu va être mis à disposition sur les mercredis par l'ASVB (Association Santé Villejean Beauregard) et le CDAS de Villejean a aussi fait savoir qu'il pourrait repropose un bureau si besoin de créneaux supplémentaires.

**Les différentes orientations :** majoritairement via les ISCG, AS de CDAS, ESSOR

**Les profils orientés :**

un homme qui n'était pas encore prêt pour un travail thérapeutique (procédure en cours pour violences graves ; Un autre Mr qui n'a pas souhaité venir se disant porteur d'un handicap (pas un problème d'accessibilité mais trop compliqué de faire la démarche pour le moment) ; un autre monsieur qui avait souhaité être rencontré fin 2020 mais avec le changement d'intervenant et le délai écoulé, qui n'a pas souhaité ressolliciter en 2021 ; une mère dont le fils est en prison.

**Sur le mois de février, 4 rendez-vous dédiés aux hommes (dernier point d'étape le 09.03)**

Les profils orientés : 3 ont été reçus

1 « victime »

1 « auteur » mais de violence autres que conjugales

1 plutôt sur un conflit conjugal

## Un réel besoin existe concernant cet espace.

En parallèle, installation du **CPCA** sur la région Bretagne

Cette expérimentation va nourrir le diagnostic qui pourra être fait sur la prise en charge globale de cette problématique.

Les différents retours des partenaires, des études qui ont pu être faites semblent aller dans le même sens sur l'importance de pouvoir maintenir cet espace qui ne soit **pas enfermant sur la position de « victime » et « d'auteurs »** et qui puisse **s'inscrire en dehors du cadre judiciaire**.

Si cet accompagnement basé sur une démarche volontaire, n'est pas proposé, la prévention et les mises en sécurité qui sont faites, ne permettront pas d'avancer sur cette problématique.

Ce qui a pu déjà ressortir, c'est l'importance de **pouvoir inscrire dans le temps les rencontres qui sont proposées pour un homme qui se présente comme victime, pour lequel bien souvent, il n'y pas eu de démarche avant** (en dehors d'une mise en sécurité) et où le temps de la réorientation vers les ressources existantes peut prendre plusieurs mois.

Cette expérimentation met en avant un besoin certain pour ce type de public. Elle a permis de commencer à traiter la clinique de la violence. Cependant, la prise en charge est à reconsidérer dans son approche de manière à ce qu'elle puisse être plus institutionnelle et interprofessionnelle (entretiens en binôme, groupe de paroles...) afin d'offrir différents accompagnements en fonction des besoins repérés.

Ce cadre permettrait de poursuivre les effets de ce dispositif dans une plus grande temporalité et par une richesse d'échange nécessaire à l'ambition de ces types d'accompagnements.